

CARNET D'UTILISATION ET DE GARANTIE



MXU 500 IRS type A5

MXU 500 IRS

CHARTE DE BONNE CONDUITE DU QUADEUR



Les 12 règles d'utilisation

- 1- Je possède une assurance couvrant tout accident corporel et matériel
- 2- Je pratique le quad dans le respect des règles d'utilisation courantes : port du casque, vêtements adaptés, véhicule en parfait état mécanique.
- 3- En cas d'utilisation sur route, mon véhicule devra être homologué et immatriculé.
- 4- Je respecterai le code de la route et j'adapterai ma conduite lorsque je serai sur les chemins autorisés de randonnée.
- 5- En randonnée autorisée, je roulerai sur l'accotement droit et je laisserai la priorité aux promeneurs, cavaliers, vélos et cyclomoteurs. Je stopperai le moteur à l'approche des cavaliers.
- 6- En période de chasse, je ne circulerai pas sur les zones délimitées et signalées par les chasseurs.
- 7- Je respecterai strictement l'environnement, les propriétés privées et les cultures. Je ralentirai dès que j'arriverai en agglomération.
- 8- Je ne nettoierais pas mon véhicule sur la chaussée.
- 9- Lorsque je prête mon véhicule, je m'assure que les utilisateurs sont en règle avec la législation : permis en bonne et due forme, port du casque et équipement, information sur le véhicule.
- 10- **Sur voie privée**, je ne laisserai jamais un enfant de moins de 16 ans utiliser ce véhicule.
- 11- **Sur voie publique**, le conducteur doit être en règle au regard la réglementation en vigueur et du code de la route.
- 12- **La réglementation en vigueur, notamment au regard des voies autorisées, étant susceptible d'évolution, l'utilisateur est pleinement responsable de l'usage fait avec son véhicule.**

Avant-propos

Vous avez fait l'acquisition d'un quad KYMCO, modèle MXU 500 IRS, et nous vous remercions de la confiance que vous avez témoignée à notre marque.

Ce carnet d'utilisation et d'entretien contient des recommandations importantes pour l'utilisation de votre quad en toute sécurité. Il décrit les conditions du contrat de garantie et doit être considéré comme partie intégrante du véhicule et à ce titre, doit être transféré à tout nouveau propriétaire et/ou utilisateur. Il est impératif d'en avoir pris parfaitement connaissance avant toute utilisation du quad.

N'oubliez pas qu'en toutes circonstances, vous devez porter un équipement de sécurité adéquat (casque, gants, lunettes) ainsi qu'un équipement vestimentaire adapté à la pratique du quad dans de bonnes conditions (bottes, veste, pantalon, pare-pierres).

Nous vous recommandons de bien lire ce manuel attentivement avant de conduire votre quad.

Le non respect des informations précédées de la signalétique **AVERTISSEMENT** peut être la cause de blessures graves ou de mort.

Le non respect des informations précédées de la signalétique **RECOMMANDATION** peut être la cause de détérioration du matériel.

Les informations décrites dans ce manuel sont précisées à titre indicatif et peuvent être sujettes à modification sans préavis (photographies non contractuelles).

Bonne route!

SOMMAIRE

• ENREGISTREMENT DE LA GARANTIE	p.5
• CONDITIONS DE GARANTIE.....	p.6 à 7
• RECOMMANDATIONS	p.8 à 9
• IDENTIFICATION VEHICULE (n° de châssis et n° moteur).....	p.10
• EMLACEMENT DES LABELS DE SECURITE	p.11
• EMLACEMENT DES LABELS DE SECURITE (signification)	p.12
• DESCRIPTION DU VEHICULE	p.13 à 17
• CONTROLES AVANT LIVRAISON (sommaire)	p.18
• CONTROLES QUOTIDIENS (sommaire).....	p.19
• CONTROLES AVANT LIVRAISON OU QUOTIDIENS (détails)	p.20 à 26
• REVISION DES 500 KM OU 2 MOIS	p.27
• PROGRAMME D'ENTRETIEN ET SUIVI	p.28 à 30
• DESCRIPTION DES COMMANDES, INSTRUMENTATION (sommaire)	p.31 à 49
• DEMARRAGE VEHICULE.....	p.50
• CONSEILS : CONDUITE, RODAGE, REMORQUAGE, TREUILLAGE (sur version équipée).....	p.51 à 60
• CARACTERISTIQUES TECHNIQUES, SCHEMA ELECTRIQUE	p.61 à 64
• NETTOYAGE, STOCKAGE DU QUAD	p.65
• NOTES, EMLACEMENT DE LA CARTE DE GARANTIE	p.66 à 67

Enregistrement de la garantie

L'enregistrement de la garantie véhicule se fait sur le site professionnel : <http://pro.kymcolux.com>.

Vous devez pour ce faire vous munir de :

- votre identifiant
- votre mot de passe
- le numéro de châssis du véhicule
- les civilités de l'acheteur
- son lieu de résidence et coordonnées téléphoniques

Après connexion, cliquer sur l'onglet garantie puis création d'un certificat de garantie.

Procéder au remplissage des champs obligatoires.

Après la validation, éditer les 3 certificats de garantie pour signature au client et réexpédier un exemplaire sans délai à :

KYMCO LUX S.A
B.P 60533
57109 Thionville Cedex
France

Conserver un exemplaire etagrafer l'exemplaire client p.67 du présent manuel.

Garantie Contractuelle de 2 ans

KYMC O LUX S.A garantit les quads KYMCO contre tout défaut de construction ou de matière, pendant une durée de 2 ans pour les quads homologués, sans limitation de kilométrage à compter de la date d'acquisition du quad. Cette date est inscrite dans le certificat de garantie.

Des défauts non signalés au vendeur ou au distributeur agréé de **KYMC O LUX S.A** avant l'expiration de ce délai, sont exempts de tout droit de garantie. Après détection et réparation d'un défaut de fabrication durant la garantie de 2 ans, cette garantie est reconduite pour une période de 6 mois uniquement en ce qui concerne les pièces remplacées et ce, à compter de la date de remplacement.

1. Cette garantie couvre :

- a) la remise en l'état ou l'échange des pièces reconnues défectueuses par **KYMC O LUX S.A**.
KYMC O LUX S.A décide du remplacement ou de la réparation des pièces défectueuses.
Les pièces remplacées et retournées deviennent la propriété de **KYMC O LUX S.A**.

2. La garantie s'applique à condition que :

- a) le quad ait été réparé ou contrôlé dans un atelier agréé par **KYMC O LUX S.A**
- b) les vérifications périodiques prévues dans ce carnet d'entretien aient été réalisées en temps voulu et par un atelier agréé par **KYMC O LUX S.A**
- c) que d'une façon quelconque le quad n'ait pas été transformé par des entreprises non agréées par **KYMC O LUX S.A**, ou équipé d'accessoires non agréés par et/ou **KYMC O LUX S.A** ou dont le montage aurait été effectué sans respecter les règles de l'art.
- d) les pièces d'origine n'aient pas été remplacées par d'autres pièces non agréées par **KYMC O LUX S.A**
- e) le quad ne soit pas utilisé pour des compétitions sportives
- f) le quad ne soit pas utilisé dans un but professionnel (agriculture, location, véhicule de courtoisie etc.)

3. La garantie ne couvre pas :

- a) des pièces à usure normale comme par exemple : verres, ampoules, bougies, éléments de filtre, courroies, galets, pneumatique, garnitures de friction (frein, embrayage), huiles, liquides de frein, pots d'échappement (par corrosion), batterie ainsi que les accessoires ne faisant pas partie de l'équipement de série du quad.
- b) les frais occasionnés par l'entretien courant ou résultant de l'usure normale des pièces
- c) des avaries dues à une mauvaise utilisation, un maniement contraire aux instructions du manuel d'utilisation, une sur-utilisation du quad, ou une surcharge même passagère.
- d) Les dégâts liés à une utilisation tout terrain du quad
- e) les frais consécutifs à l'immobilisation du quad.
- f) les dégâts consécutifs à des accidents.
- g) les dégâts imputables à une cause extérieure ayant endommagé le quad, tel que les impacts de gravillons, retombées atmosphériques chimiques, animales ou végétales sur la peinture ou les détériorations liées à l'utilisation d'un nettoyeur haute pression.
- h) les dégâts consécutifs à des phénomènes naturels, chutes de grêle, inondations par exemple.
- i) tous autres frais non spécifiquement prévus par la présente garantie contractuelle ou par la garantie légale.
- j) les droits de garantie restent inchangés en cas de revente du quad. Les acheteurs successifs bénéficient de cette garantie, sous réserve que les conditions d'application aient été remplies par chacun des propriétaires du véhicule.
- k) pour prendre effet, toutes divergences aux conditions de garantie précitées nécessitent une confirmation écrite de la part de **KYMCO LUX S.A.**
- l) en tout état de cause, la garantie légale qui oblige **KYMCO LUX S.A** à garantir l'acheteur contre toutes les conséquences des défauts ou vices cachés de la chose vendue ou du service rendu, s'applique.
- m) l'emploi de silencieux d'échappement, de filtre à air non d'origine, d'un autre type ou modifié ou toute modification tendant à augmenter le bruit ou la puissance élimine systématiquement toute possibilité de recours en garantie. De plus ces modifications, tendant à augmenter le bruit, la puissance et la vitesse du véhicule, entraînent la responsabilité du propriétaire.

RECOMMANDATIONS

Adressez-vous toujours à un distributeur KYMCO, lui seul connaît votre véhicule et dispose de toutes les informations et/ou pièces détachées nécessaires à l'entretien de votre quad en toute sécurité.

Respectez l'entretien de votre quad KYMCO, il est le garant de sa longévité et de votre sécurité au guidon.

CONSEILS D'ENTRETIEN POUR VOTRE QUAD

Certaines parties du quad sont particulièrement agressées par les substances polluantes contenues dans l'atmosphère et notamment par le salage des routes en hiver.

La meilleure protection contre cette corrosion est de réaliser un lavage régulier de votre quad ainsi que d'appliquer un produit de protection anti-rouille sur toutes les pièces métalliques non peintes.

Votre distributeur KYMCO vous conseillera utilement dans le choix des produits d'entretien et de protection anticorrosion.

Si le quad n'est pas utilisé pendant une longue période, comme par exemple en hiver, il est alors impératif de retirer la batterie pour la conserver dans un endroit tempéré (15-25°C) et de la charger régulièrement.

Nota : Une batterie perd naturellement de sa charge avec le temps.

La batterie qui équipe votre quad est une batterie « sans entretien » scellée qui contient un acide spécial et qui ne doit jamais être réouverte une fois le quad mis en circulation.

Ne jamais rajouter d'eau ou d'acide dans une batterie sans entretien.

Utiliser un chargeur spécial batterie « sans entretien » pour la recharge de cette dernière.

Tension à vide : 12,8 Volt batterie froide.

Tension de charge : 14,5 Volts +/- 0.5 V.

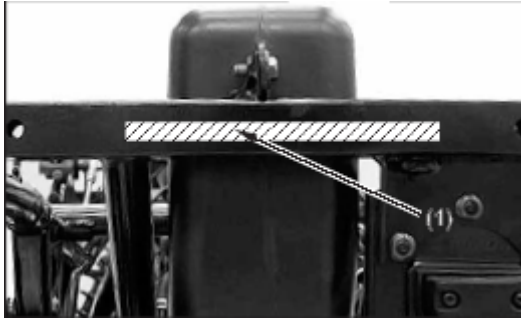
Intensité de charge normale : 1.4A.

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES POUR UNE UTILISATION EN TOUTE SECURITE

AVERTISSEMENT

- Ne roulez jamais sans casque, gants et vêtements adéquats, toujours respecter le code de la route.
- Ne jamais porter un passager sur les porte-bagages et respecter les charges utiles indiquées sur ceux ci.
- Toujours respecter la pression des pneumatiques comme indiqué p.25.
- Toujours respecter le poids maximum remorquable (150 kg), voir également p.57.
- Ne roulez pas avec des vêtements trop longs qui pourraient être entraînés par les roues.
- Ne jamais conduire à des vitesses excessives au regard des conditions de circulation et/ou de votre expérience.
- Toujours garder à l'esprit que la tenue de route et les distances de freinage sont affectées en cas de pluie, neige, verglas, mauvais revêtement, signalisation au sol ou lorsque les pneus sont froids.
- Ne jamais conduire sous l'emprise d'alcool, stupéfiants ou médicaments. Toujours conserver les deux mains sur le guidon pour une parfaite maîtrise du véhicule.
- Avant toute utilisation, prendre connaissance des conseils de pilotage figurant dans ce manuel (p.51 à 55). Ces indications étant non exhaustives, MSA et / ou KYMCO ne sauraient être tenus pour responsable de quelconque accident et de ses conséquences éventuelles en cas de mauvaise utilisation de ce véhicule.
- Effectuez toujours un contrôle du quad avant chaque utilisation (voir page 19).
- Les gaz d'échappement sont nocifs pour la santé. Démarrez toujours votre quad dans un endroit aéré.
- Ne touchez pas le pot d'échappement après fonctionnement, sa température est alors très élevée, ne jamais stationner le quad, moteur chaud, à moins de 2 mètres de tout matériau ou substance inflammable.
- Pas de flamme vive ou de pièces incandescentes lors du remplissage du réservoir à carburant.
- Afin de bénéficier de la garantie, n'utilisez que des pièces de rechange d'origine KYMCO.
- KYMCO LUX S.A et/ou KYMCO** ne peut être tenu pour responsable d'éventuelles conséquences directes ou indirectes du montage d'accessoires non adaptés et/ou non homologués par MSA ou dont leur montage n'aurait pas été effectué dans les règles de l'art.
- KYMCO LUX S.A et/ou KYMCO** ne peuvent être tenus pour responsables des modifications non conformes au certificat de conformité, et de leur conséquences éventuelles, effectuées par un tiers sur le véhicule.

IDENTIFICATION VEHICULE (n° de châssis et n° de moteur)



AVERTISSEMENT

Le N° de châssis est frappé à froid sur la traverse arrière du cadre.

Lors de sa lecture, en raison de la proximité immédiate du dispositif d'échappement, prendre garde de ne pas toucher à ce dernier immédiatement après fonctionnement ; risques de brûlures graves.

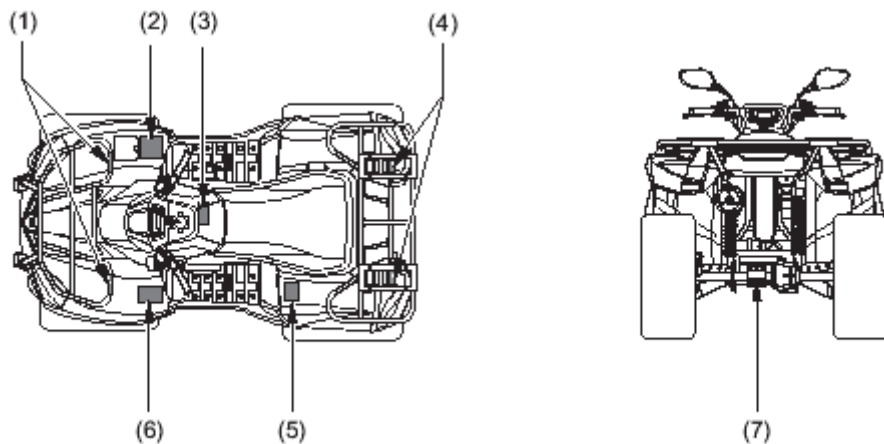


Le N° de moteur est frappé sur le demi-carter moteur gauche. Il est lisible du coté gauche du véhicule au niveau du marchepied.

EMPLACEMENT DES LABELS DE SECURITE

Les labels de sécurité sont à considérer comme partie intégrante du véhicule, ils doivent à ce titre être maintenus en état de lisibilité correcte.

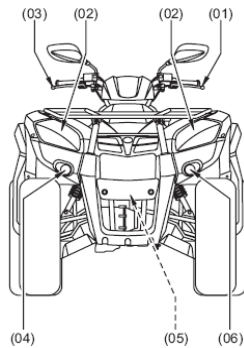
Toute détérioration ou absence d'un ou plusieurs de ces labels doit faire l'objet d'un remplacement immédiat.



EMPLACEMENT DES LABELS DE SECURITE (signification)

- 1) Interdiction de transport de passager sur porte-bagages avant + charge maximale sur porte-bagages avant : 45 kg.
- 2) Limite d'âge inférieure pour utilisation.
- 3) Précautions d'emploi de l'inverseur.
- 4) Interdiction de transport de passager sur porte-bagages arrière + charge maximale sur porte-bagages arrière : 85 kg.
- 5) Préconisations de gonflage des pneumatiques (voir aussi p. 25)
- 6) Précautions d'emploi du véhicule.
- 7) Précaution de remorquage (voir aussi p56.)

DESCRIPTION DU VEHICULE

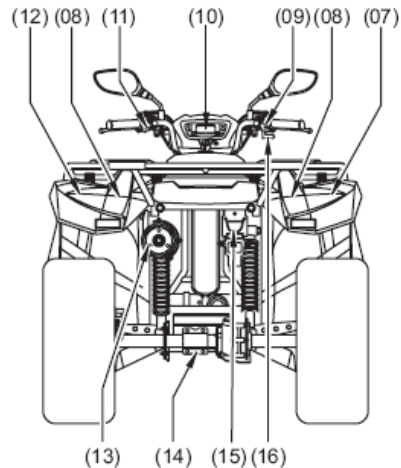


- 1) Levier de frein arrière
- 2) Phares avant
- 3) Levier de frein avant + frein de parking
- 4) Clignotant avant droit
- 5) Emplacement du verrouillage de direction (en plan)
- 6) Clignotant avant gauche



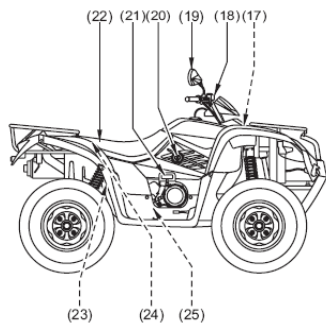
A) Treuil (sur version équipée) voir aussi modalités et précautions d'emploi p. 58 à 60

DESCRIPTION DU VEHICULE (suite)



- 7) Indicateur de direction arrière droit
- 8) Feux de position / stop arrières
- 9) Commutateur 2/4 roues motrices + blocage de différentiel avant
- 10) Combiné d'instrumentation
- 11) Commutateur feux de route / croisement, interrupteur démarreur, interrupteur feux de détresse, commutateur indicateur de direction, interrupteur avertisseur sonore.
- 12) Indicateur de direction arrière gauche
- 13) Dispositif d'échappement (pare flamme)
- 14) Dispositif de remorquage
- 15) Dispositif d'éclairage de plaque de police
- 16) Gâchette d'accélérateur

DESCRIPTION DU VEHICULE (suite)

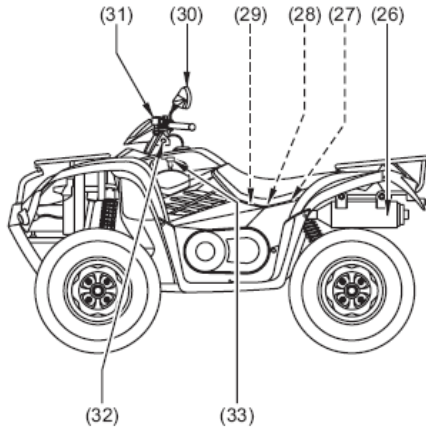


- 17) Emplacement du vase d'expansion du liquide de refroidissement
- 18) Réservoir de liquide de frein avant (levier)
- 19) Rétroviseur droit
- 20) Robinet à carburant
- 21) Lanceur de secours
- 22) Siège
- 23) Réservoir de liquide de frein arrière (pédale)
- 24) Levier de déverrouillage du siège
- 25) Fenêtre d'inspection du niveau d'huile moteur



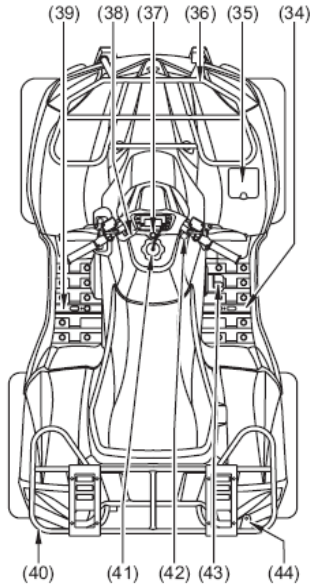
- 26) Rangement, charge maxi 5 kg.

DESCRIPTION DU VEHICULE (suite)



- 26) Dispositif d'échappement (silencieux)
- 27) Emplacement batterie / fusibles
- 28) Emplacement set outillage
- 29) Emplacement du dispositif d'enrichissement à froid (voir p. 44)
- 30) Rétroviseur gauche
- 31) Réservoir de liquide de frein arrière (levier)
- 32) Prise 12V accessoires (voir p.45).
- 33) Levier de sélection de gamme

DESCRIPTION DU VEHICULE (suite)



- 34) Repose pied droit
- 35) Coffre de rangement avant
- 36) Porte paquet avant
- 37) Contacteur à clés
- 38) Frein de parking sur roues arrières
- 39) Repose pied gauche
- 40) Porte paquet arrière
- 41) Bouchon de réservoir à carburant
- 42) Non applicable
- 43) Pédale de frein centralisé
- 44) Support de signalétique (drapeau)

CONTRÔLES DE MISE EN ROUTE AVANT LIVRAISON (sommaire)

- Vérifier le niveau d'huile moteur voir p 20.
- Vérifier le niveau d'huile pont arrière et différentiel avant voir p 21.
- Vérifier le niveau de liquide de frein (3 points) voir p 22.
- Vérifier le niveau de liquide de refroidissement voir p 26.
- Vérifier le bon fonctionnement des freins avant et arrière.
- Vérifier le bon fonctionnement de la commande de gaz
- Vérifier le réglage carburation (régime ralenti : 1300-1500 t/min).
- Vérifier le bon fonctionnement des amortisseurs arrière et avant.
- Contrôler la pression des pneumatiques (voir p.25)
- Remplir, charger et mettre en place la batterie.
- Vérifier le bon fonctionnement de tous les équipements électriques.
- Contrôler le bon serrage des éléments de trains roulants (roues/amortisseurs) et des éléments de freinage (étriers).
- Contrôler le bon réglage du parallélisme (ouverture globale comprise entre 5 et 10 mm)
- Vérification par essai routier du fonctionnement global du véhicule (comportement, freinage, suspension, direction,).

Cachet et signature du distributeur

Cachet du revendeur attestant la réalisation des opérations de vérification conformément aux préconisations constructeur et aux règles de l'art.

Date :

Signature :

CONTRÔLES QUOTIDIENS

RECOMMANDATION : pour toutes les opérations qui suivent, en cas de doute, d'outillage ou connaissances inadaptées, il convient de se rapprocher d'un concessionnaire du réseau KYMCO, en tout état de cause les opérations libellées « **CONTRÔLES DE MISE EN ROUTE AVANT LIVRAISON** » ne concernent que le concessionnaire, celles libellées « **CONTRÔLES DE MISE EN ROUTE AVANT LIVRAISON** ou **QUOTIDIENS** » concernent le concessionnaire et le propriétaire.

Vérifier le niveau d'huile moteur (voir page 20).

Vérifier le niveau du liquide de freinage (voir page 22).

Vérifier l'usure des garnitures de freinage (voir page 23).

Vérifier le bon serrage des roues (voir page 24).

Vérifier l'état et la pression des pneumatiques (voir page 25).

Vérifier le niveau de liquide de refroidissement (voir page 26).

Vérifier l'éclairage et le fonctionnement de la signalisation, des amortisseurs et de la direction.

IMPORTANT : Il est de la responsabilité de l'utilisateur de vérifier le bon niveau de lubrifiant moteur, de liquide de refroidissement et de liquide de freinage avant toute utilisation du véhicule.

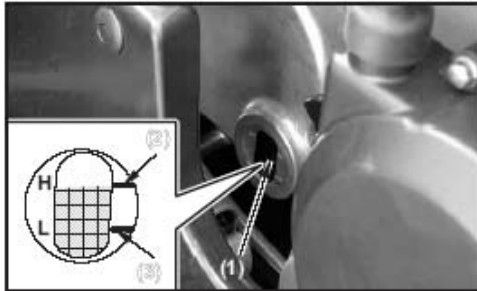
Dans certains cas d'utilisation en milieu très boueux ou poussiéreux, il est vivement conseillé de rapprocher les intervalles de maintenance périodique. En effet, certains éléments importants et notamment, filtre à air, variateur, boîte de réduction et ensemble de transmission sont particulièrement sollicités lors de l'utilisation en conditions difficiles.

Pour de plus amples informations, se rapprocher de votre concessionnaire qui saura vous conseiller utilement en fonction de l'usage effectué avec votre véhicule.

Huile moteur recommandée : SAE 10W 40 API : SF.

CONTRÔLES DE MISE EN ROUTE AVANT LIVRAISON ou QUOTIDIENS (détails)

Vérification du niveau d'huile moteur



RECOMMANDATION

Le niveau d'huile est visible coté droit du véhicule.
Il ne doit être contrôlé que moteur à l'arrêt et véhicule stationné sur une surface horizontale. Le niveau doit se trouver entre les repères (2) et (3) de la visu (1).



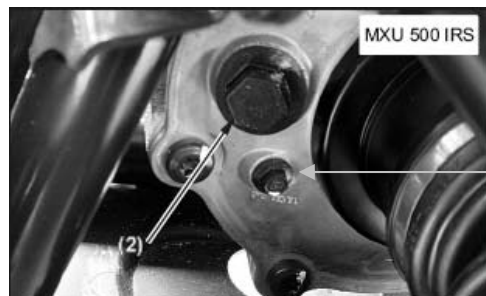
RECOMMANDATION

Si nécessaire, l'appoint doit être réalisé par le bouchon (1) avec une huile de qualité 10W40 (API/SF), en évitant les huiles additivées d'agents anti-friction qui peuvent occasionner un patinage de la roue libre de démarreur.

Note importante : il est de la responsabilité de l'utilisateur de veiller au maintien d'un niveau d'huile correct.

CONTRÔLES DE MISE EN ROUTE AVANT LIVRAISON (détails)

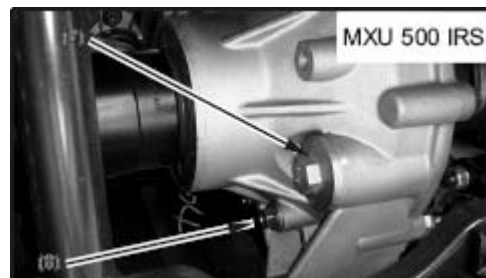
Vérification du niveau d'huile différentiel avant et pont arrière



RECOMMANDATION

Le contrôle doit être effectué sur sol plan.

Le niveau d'huile du différentiel avant est visible après enlèvement de la vis (1), l'huile doit affleurer l'orifice. En cas de besoin, compléter **exclusivement** avec une huile hypoïde de qualité **SAE 80** par l'orifice (2)
Couples de serrage : vis (1): 10 Nm. Bouchon (2) : 35 Nm.



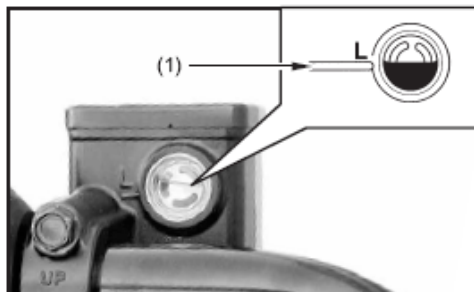
RECOMMANDATION

Le contrôle doit être effectué sur sol plan.

Le niveau d'huile du pont arrière est visible après enlèvement de la vis (8), l'huile doit affleurer l'orifice. En cas de besoin, compléter **exclusivement** avec une huile hypoïde de qualité **SAE 80** par l'orifice (7)
Couples de serrage : vis (3): 10 Nm. Bouchon (4) : 14.7 Nm.

CONTRÔLES DE MISE EN ROUTE AVANT LIVRAISON ou QUOTIDIENS (détails)

Vérification du niveau de liquide de freins (procédure identique pour levier gauche et droit)



AVERTISSEMENT

Le contrôle du niveau de liquide de frein au guidon doit être effectué sur sol plan et guidon droit.

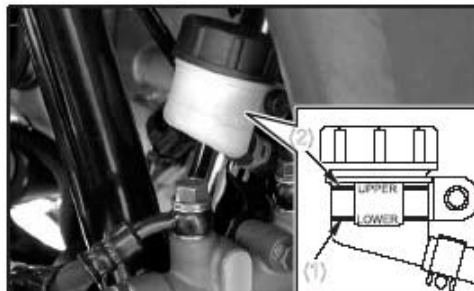
Il concerne le levier droit et gauche au guidon

En aucun cas, le niveau ne doit être inférieur au repère (1).

En cas de baisse brutale du niveau de liquide de frein, le véhicule doit être inspecté par un concessionnaire agréé.

L'opération de complément doit être confiée à un concessionnaire agréé

Liquide de frein à utiliser : répondant à la norme DOT4



AVERTISSEMENT

Le contrôle du niveau de liquide de frein arrière doit être effectué sur sol plan.

En aucun cas, le niveau ne doit être inférieur au repère (1) ni supérieur au repère (2)

En cas de baisse brutale du niveau de liquide de frein, le véhicule doit être inspecté par un concessionnaire agréé.

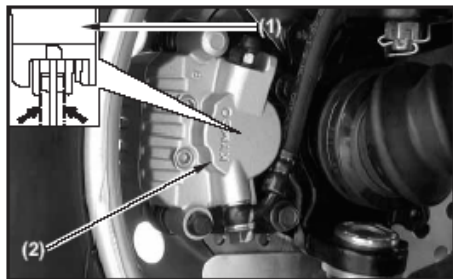
L'opération de complément doit être confiée à un concessionnaire agréé

Liquide de frein à utiliser : répondant à la norme DOT4

Note importante : il est de la responsabilité de l'utilisateur de veiller au maintien d'un niveau de liquide de frein correct.

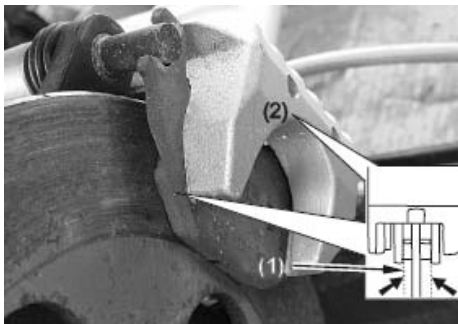
CONTRÔLES DE MISE EN ROUTE AVANT LIVRAISON ou QUOTIDIENS (détails)

Vérification de l'état des garnitures de freinage



AVERTISSEMENT

Le contrôle des garnitures de frein avant nécessite la dépose d'une des roues avant (voir méthode de serrage p.24)
Le fond des témoins d'usure (1) des garnitures ne doivent en aucun cas affleurer le disque de frein, remplacer les garnitures si leur épaisseur est inférieure à 2 mm.

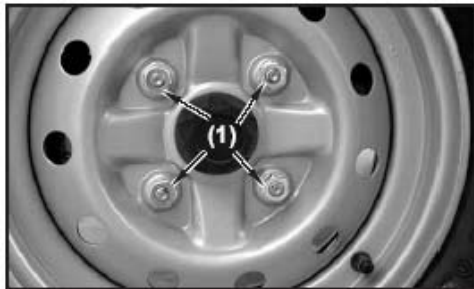


AVERTISSEMENT

Le fond des témoins d'usure (1) des garnitures ne doivent en aucun cas affleurer le disque de frein, remplacer les garnitures si leur épaisseur est inférieure à 2 mm.
Veiller à contrôler les deux étriers (2), l'usure de chaque jeu de garnitures pouvant être différente en fonction de l'utilisation des différents systèmes de freinage du véhicule.

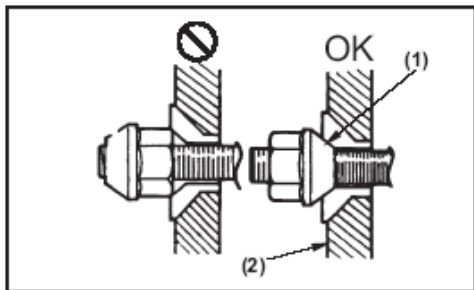
CONTRÔLES DE MISE EN ROUTE AVANT LIVRAISON ou QUOTIDIENS (détails)

Vérification du serrage des roues



AVERTISSEMENT

Le contrôle du serrage des roues doit se faire véhicule immobilisé à l'aide du frein de parking et sur une surface plane (couple à respecter : 45 Nm)
Lors de la dépose des roues, veiller à repositionner le symbole « ← » figurant sur le flanc des pneus dans le sens de la rotation en marche avant.

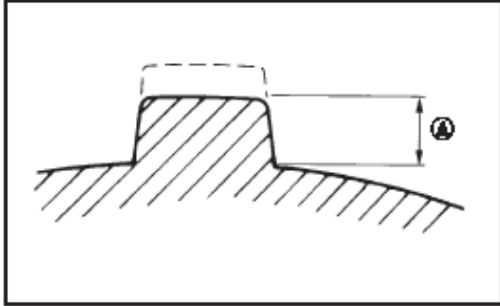


AVERTISSEMENT

Lors du remontage des écrous de roues, veiller à positionner la partie conique (1) contre le chanfrein de la jante (2). Le non respect de cette consigne peut être la cause d'accident grave.

CONTRÔLES DE MISE EN ROUTE AVANT LIVRAISON ou QUOTIDIENS (détails)

Vérification de l'état et de la pression de gonflage pneumatique



AVERTISSEMENT

En tant qu'éléments de liaison au sol, les pneumatiques doivent faire l'objet d'un soin particulier.

Procéder immédiatement au remplacement de tout pneumatique dont le flanc ou la bande de roulement serait abîmé ou dont l'épaisseur de sculpture (A) serait inférieure à 4 mm.

N.B : respecter, après le remplacement d'un ou plusieurs pneumatiques, une période de « rodage » au cours de laquelle le nouveau pneumatique atteindra ses performances optimales.

ATTENTION : Le sur-gonflage peut entraîner l'explosion du pneumatique et causer de graves dommages corporels et matériels.

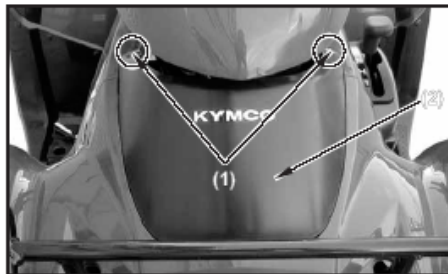
Pression recommandée à froid :

- AV: 0.32 kgf/cm² (4.6 psi) – 0.38 kgf/cm² (5.4 psi)
- AR: 0.29 kgf/cm² (4.1 psi) – 0.35 kgf/cm² (4.9 psi)

Note importante : un contrôleur de pression est fourni avec le véhicule, il est situé dans la trousse à outils (voir p : 47)

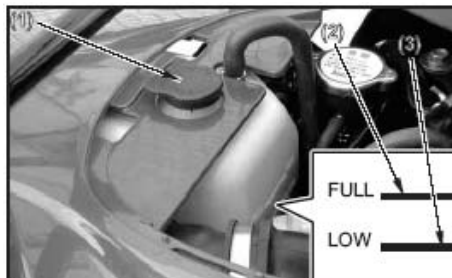
CONTRÔLES DE MISE EN ROUTE AVANT LIVRAISON ou QUOTIDIENS (détails)

Vérification du niveau de liquide de refroidissement



RECOMMANDATION

L'accès au vase d'expansion est possible après dépose du carénage (2). Les attaches (1) s'ôtent après pression en leur centre. La remise en place s'effectue dans l'ordre inverse, en ayant pris soin de ressortir le pion central des attaches avant leur repositionnement.



RECOMMANDATION / AVERTISSEMENT

Le niveau de liquide de refroidissement doit en permanence être maintenu entre les repères (2) et (3), si besoin compléter par l'orifice (1) en n'utilisant qu'un liquide de refroidissement approprié (consulter si besoin votre concessionnaire).
Ne jamais ouvrir le bouchon de radiateur situé à côté, risque de brûlures graves.

Note importante : il est de la responsabilité de l'utilisateur de veiller au maintien d'un niveau de liquide de refroidissement correct.

REVISION DES 500 KMS ou 2 mois (au premier des deux termes atteint)

- Changer l'huile moteur (10W40 API : SF quantité 3.2l avec échange filtre).
- Changer l'huile du pont arrière (SAE 80 : niveau voir p.21).
- Changer l'huile du différentiel avant (SAE 80 : niveau voir p.21).
- Vérifier le niveau de liquide de refroidissement (voir p.26).
- Remplacer le filtre à huile.
- Nettoyer la crépine de filtration d'huile moteur.
- Régler le jeu aux soupapes : 0.10 mm Adm. et 0.10 mm Ech.
- Tester et régler le fonctionnement de la gâchette accélérateur.
- Vérifier le bon niveau du liquide de frein.
- Vérifier l'état des garnitures de frein.
- Procéder au réglage de la course du frein de parking (câble).
- Contrôle / réglage du régime de ralenti (1300-1500 t/min).
- Vérifier la bougie, la nettoyer et la régler au besoin (0.6-0.7 mm).
- Vérifier le bon fonctionnement des freins.
- Vérifier le bon fonctionnement des équipements électriques.
- Autres contrôles : voir table de maintenance p. 28
- Contrôle final : Vérifier l'état et la pression des pneumatiques, le serrage des roues, de l'éclairage, de la signalisation. Vérifier le bon comportement du quad et le bon fonctionnement de la direction et du système de freinage par essai routier.

Cachet et signature du distributeur

Cachet du revendeur attestant la réalisation des opérations de vérification conformément aux préconisations constructeur et aux règles de l'art.

Date :

Kilométrage :

Signature :

PROGRAMME D'ENTRETIEN (au premier des 2 termes atteint)

CONTRÔLES	500 km 2 MOIS	2000km 6 MOIS	4000km 1 an	6000km 1 an/2	8000km 2 ans	10000km 2 ans 1/2	12000km 3 ans	14000km 3 ans 1/2	16000km 4 ans
Huile moteur + nettoyage crépine	R	R	R	R	R	R	R	R	R
Filtre à huile	R	R	R	R	R	R	R	R	R
Huile de pont arrière : SAE 80 : niveau voir p.23	R	A	R	A	R	A	R	A	R
Huile de différentiel avant : SAE 80 : niveau voir p.23	R	A	R	A	R	A	R	A	R
Vérification des soufflets de cardans	C	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R
Jeu soupapes (0.10mm)	A	-	A	-	A	-	A	-	A
Liquide de refroidissement	A	A	A	A	R	A	A	A	R
Liquide de frein	A	A	A	A	R	A	A	A	R
Carburateur (ralenti 1500-1700 t/min)	C	C	C	C	C	C	C	C	C
Pression des pneus	A	A	A	A	A	A	A	A	A
Bougie d'allumage	C	R	C	R	C	R	C	R	C
Galets de transmission	C	R	R	R	R	R	R	R	R
Courroie	C	C	R	C	R	C	R	C	R
Mâchoires embrayage	C	C	C/R	C	R	C	C/R	C	C/R
Garnitures de frein	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R
Frein de parking	A	A	A	A	A	A	A	A	A
Filtre à air	C	C	C	C	C	C	C	C	C
Filtre à essence	-	C	C	R	C	C	R	C	R
Nettoyage pare-flamme (remontage des vis avec graisse haute température).	-	C	-	C	-	C	-	C	-
Eléments de direction	S/G	S/G	S/G	S/G	S/G	S/G	S/G	S/G	S/G
Garde gâchette accélérateur.	A	A	A	A	A	A	A	A	A
Serrage boulonnerie	S	S	S	S	S	S	S	S	S
Suspension	C	C	C	C	C	C	C	C	C
Batterie	C	C	C	C	C	C	C	C	C
Géométrie train avant (ouverture 5-10mm)	C/A	C/A	C/A	C/A	C/A	C/A	C/A	C/A	C/A
Serrage des roues	C/A	C/A	C/A	C/A	C/A	C/A	C/A	C/A	C/A
Vérification des dispositifs remorquage et treillage (sur version équipée)	C	C	C	C	C	C	C	C	C
Essai routier	E	E	E	E	E	E	E	E	E

LEGENDE : R = Remplacer si nécessaire C = Contrôler et nettoyer G = Graisser S = Serrer A = Ajuster E = effectuer

PROGRAMME D'ENTRETIEN

2000 KM ou 6 MOIS	4000 KM ou 1 AN
Cachet du revendeur attestant la réalisation des opérations de vérification conformément aux préconisations constructeur et aux règles de l'art. (Détail p.27 et 28)	Cachet du revendeur attestant la réalisation des opérations de vérification conformément aux préconisations constructeur et aux règles de l'art. (Détail p.27 et 28)
Date : Signature revendeur :	Date : Signature revendeur :
6000 KM ou 1 AN 1/2	8000 KM ou 2 ANS
Cachet du revendeur attestant la réalisation des opérations de vérification conformément aux préconisations constructeur et aux règles de l'art. (Détail p.27 et 28)	Cachet du revendeur attestant la réalisation des opérations de vérification conformément aux préconisations constructeur et aux règles de l'art. (Détail p.27 et 28)
Date : Signature revendeur :	Date : Signature revendeur :

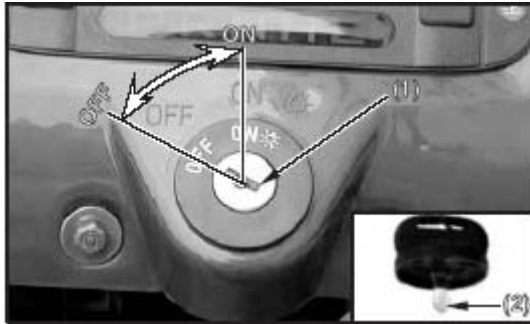
10000 KM ou 2 ANS 1/2	12000 KM ou 3 ANS
<p align="center">Cachet du revendeur attestant la réalisation des opérations de vérification conformément aux préconisations constructeur et aux règles de l'art. (Détail p.27 et 28)</p>	<p align="center">Cachet du revendeur attestant la réalisation des opérations de vérification conformément aux préconisations constructeur et aux règles de l'art. (Détail p.27 et 28)</p>
<p>Date : Signature revendeur :</p>	<p>Date : Signature revendeur :</p>
14000 KM ou 3 ANS 1/2	16000 KM ou 4 ANS
<p align="center">Cachet du revendeur attestant la réalisation des opérations de vérification conformément aux préconisations constructeur et aux règles de l'art. (Détail p.27 et 28)</p>	<p align="center">Cachet du revendeur attestant la réalisation des opérations de vérification conformément aux préconisations constructeur et aux règles de l'art. (Détail p.27 et 28)</p>
<p>Date : Signature revendeur :</p>	<p>Date : Signature revendeur :</p>

DESCRIPTION DES COMMANDES, instrumentation, équipement (sommaire)

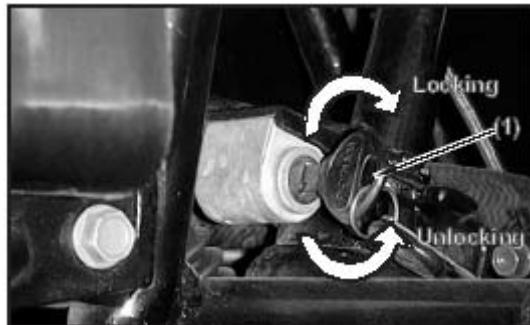
- CONTACTEUR PRINCIPAL, BLOCAGE DE DIRECTION **p.32**
- ENSEMBLE D'INSTRUMENTATION **p.33 à 35**
- COMMODO GAUCHE **p.36 à 37**
- COMMODO DROIT **p.38 à 39**
- LEVIER DE FREIN, PEDALE DE FREIN, FREIN DE PARKING (guidon) **p.40 à 41**
- LEVIER DE SELECTION, FREIN DE PARKING (boite d'inversion) **p.42**
- LANCEUR MANUEL, **p.43**
- POMPE D'ENRICHISSEMENT **p.44**
- ROBINET A CARBURANT, PRISE ACCESSOIRES **p.45**
- OUVERTURE DE SELLE **p.46**
- BOITE A FUSIBLE, OUTILLAGE DE BORD **p.47**
- REGLAGE DE LA PRECONTRAINTE DES AMORTISSEURS **p.48**
- COFFRES DE RANGEMENT **p.49**

DESCRIPTION DES COMMANDES , instrumentation, équipement (détails)

Contacteur principal et blocage de direction



- Position « OFF » avec ou sans clé : tous les circuits électriques sont coupés, excepté celui des feux de détresse dont la mise en marche est possible.
- Position « ON », tous les circuits sont en fonction, la clé ne peut être retirée du contacteur.
- Position " ⚡ ", tous les circuits sont en fonction, l'allumage des feux est possible, la clé ne peut être retirée du contacteur.

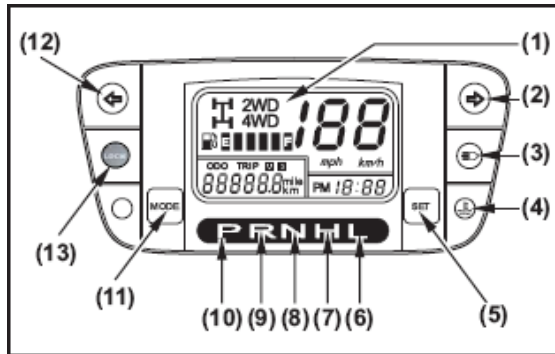


- La mise en place du blocage de colonne de direction s'effectue de la manière suivante :
- Tourner le guidon à gauche en butée, insérer la clé (1) et effectuer une rotation dans le sens des aiguilles d'une montre. Procéder en sens inverse pour l'enlèvement.

AVERTISSEMENT : s'assurer d'avoir ôté le verrouillage avant toute utilisation : risque d'accident grave en cas de non respect de cette consigne.

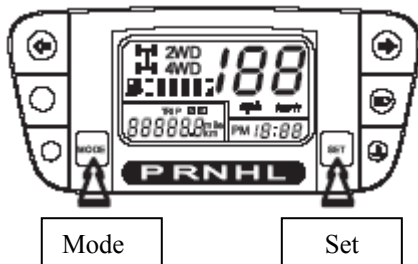
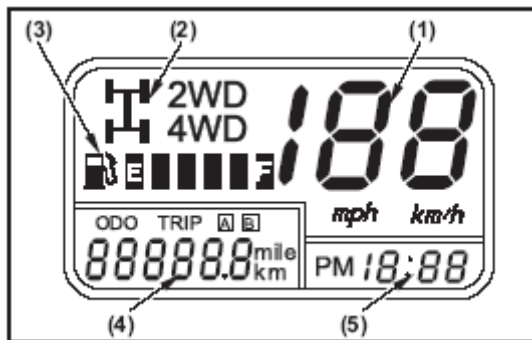
DESCRIPTION DES COMMANDES , instrumentation, équipement (détails)

Ensemble d'instrumentation (disposition générale)



- 1) Affichage multifonction : Vitesse / jauge carburant / 2 ou 4 roues motrices (2WD ou 4WD) / totalisateur kilométrique et partiel / horloge.
- 2) Signal de fonctionnement clignotant droit ou feux de détresse.
- 3) Témoin de feux de route.
- 4) Témoin d'alerte température de liquide de refroidissement.
- 5) Bouton de réglage.
- 6) Témoin d'engagement vitesse avant courte « L ».
- 7) Témoin d'engagement vitesse avant longue « H ».
- 8) Témoin d'engagement point mort « N ».
- 9) Témoin d'engagement de la marche arrière « R ».
- 10) Témoin d'engagement du frein de parking boîte d'inversion « P ».
- 11) Bouton de sélection du mode.
- 12) signal de fonctionnement du clignotant gauche ou feux de détresse.
- 13) Témoin de verrouillage du différentiel avant (voir aussi p.38)

Ensemble d'instrumentation (suite)



- 1) Affichage de la vitesse en km/h ou en miles : pour changer d'unité, presser le bouton « MODE » pendant au moins 2 secondes.

- 2) Indication du mode de traction engagé : 2 WD = roues arrières motrices ; 4 WD = roues arrières + roues avant motrices.

AVERTISSEMENT : L'engagement ou désengagement du pont avant, ainsi que le blocage de différentiel (LOCK) ne doit jamais se faire à une vitesse supérieure à 10 km/h, sur sol adhérent ou en virage (risque de modification de la trajectoire). Ne pas utiliser la position « 4WD » sur revêtement adhérent.

- 3) Jauge à carburant : refaire le plein (SP 95 ou E10) dès que possible lorsque le segment « E » clignote.

- 4) Totalisateur total (ODO) ou partiels (TRIP A ou B) : comptabilisation des distances parcourues en miles ou km.

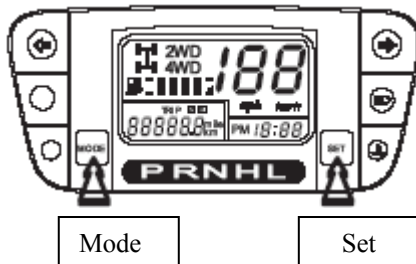
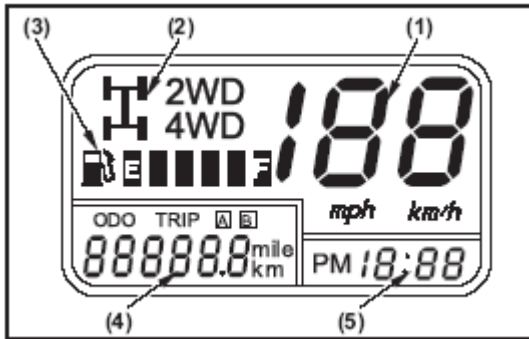
Sélection ODO ou TRIP A ou TRIP B par pression continue de 2 secondes minimums sur le bouton « SET »

Sélection km/h ou miles par pression continue de 2 secondes minimum sur le bouton « MODE »

Remise à zéro des totalisateurs A ou B : sélection du totalisateur par pression continue de 2 secondes minimum sur le bouton « SET » et remise à zéro par pression continue de 2 secondes minimum sur le bouton « SET » et « MODE » simultanément.

- 5) Horloge : voir p.35

Ensemble d'instrumentation (suite)



- 5) Horloge : l'affichage de l'heure n'est possible que contact mis (voir p.32).

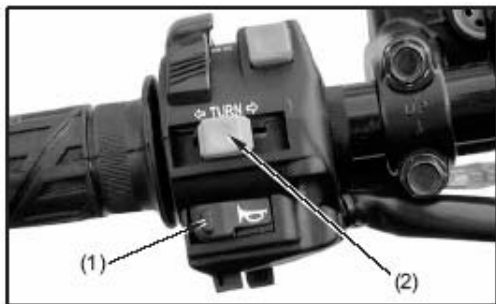
- Réglage de l'heure : contact mis, maintenir enfoncé pendant plus de 2 secondes le bouton « SET » pour sélectionner le mode « ODO » puis pression continue et simultanée de plus de 2 secondes sur bouton « MODE » et « SET » jusqu'à clignotement de l'heure.

- Faire défiler à l'aide du bouton « SET » jusqu'à l'heure désirée, presser ensuite le bouton « MODE », les minutes clignotent, ajuster par pressions successives sur bouton « SET » jusqu'à obtention du résultat désirée.

- Mémoriser l'heure ainsi obtenue en appuyant simultanément sur les boutons « MODE » et « SET »

RECOMMANDATION : ne jamais sélectionner « TRIP A » ou « TRIP B » pour effectuer le réglage de l'heure.

Commodo gauche



Le fonctionnement de l'avertisseur sonore s'effectue en pressant le bouton (1) contact mis.

La mise en marche du clignotant gauche s'effectue en déplaçant le bouton (2) vers la gauche.

La mise en marche du clignotant droit s'effectue en déplaçant le bouton (2) vers la droite.

Voir p.33 pour signalisation du fonctionnement.

AVERTISSEMENT : Le retour à la position neutre des clignotants est manuel par pression sur le bouton (2).

Une fréquence de clignotement anormalement élevée est le signe d'une défaillance du système, faire contrôler celui-ci sans délai par un concessionnaire du réseau KYMCO.

Le fonctionnement des phares n'est possible que contact mis.

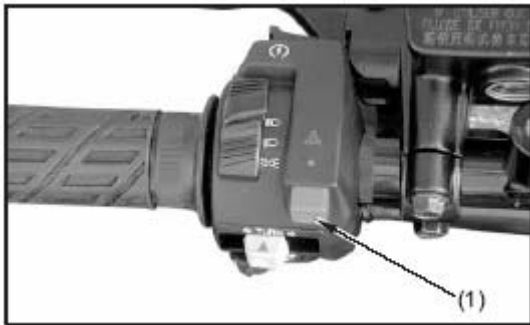
Position veilleuse : "☞☞☞"

Position feux de croisement : "☞☞☞" (signalisation p.33)

Position feux de route : "☞☞☞" (signalisation p.33)

RECOMMANDATION : Ne jamais faire fonctionner les feux de croisement ou de route moteur non tournant (risque de décharge et d'endommagement de la batterie)

Commodo gauche (suite)



La mise en route des feux de détresse s'effectue par pression sur le bouton (1), leur arrêt s'effectue par une nouvelle pression (signalisation p.33). Le contact n'est pas nécessaire pour assurer leur fonctionnement.

RECOMMANDATION : l'emploi excessivement prolongé (plus de 2 heures) des feux de détresse, moteur non tournant, est susceptible d'entraîner un risque de décharge et d'endommagement de la batterie



Le lancement du démarreur s'effectue par une pression sur le bouton (1).

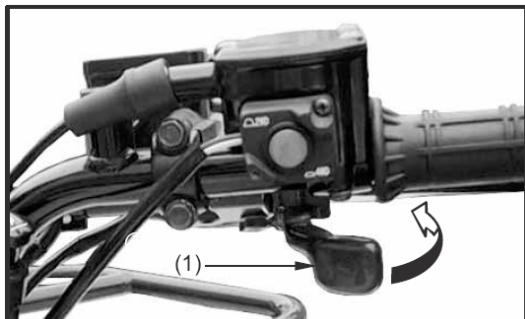
Il est possible de démarrer, sans freiner, sur les positions « P » et « N » du levier de sélection (Parking et Neutre), voir p.33

Il est possible de démarrer, en actionnant un levier de frein ou la pédale, sur les positions « R », « L » ou « H » (marche arrière, marche avant longue, ou marche avant courte, voir p.33 et 42).

La position « 2WD » ou « 4WD » n'a pas d'influence sur le descriptif ci-dessus.

RECOMMANDATION : Le lancement moteur est néanmoins conseillé sur les positions « P » ou « N », un frein étant serré, voir p.33 et 42).

Commodo droit



La puissance du moteur est contrôlée par la gâchette (1), son déplacement se fait d'arrière en avant comme décrit dans l'illustration.

AVERTISSEMENT : Avant chaque utilisation, vérifier le bon fonctionnement de la gâchette ainsi que son parfait retour en position neutre. Toute intervention sur cet organe de commande (hors réglage de la vis de butée, voir p.39) doit être confiée à un concessionnaire du réseau KYMCO.



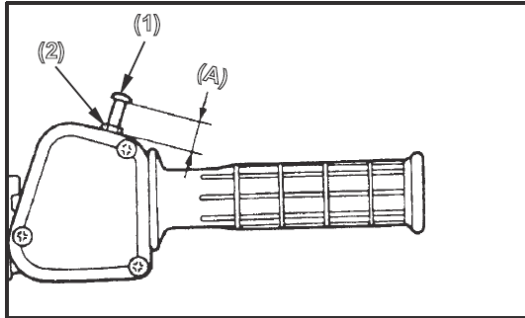
Le passage de 2 roues motrices (« 2WD ») à 4 roues motrices (4WD) s'effectue par appui sur le bouton «(1).

La position engagée est signalée au tableau de bord, voir P33.

Le blocage du différentiel avant s'effectue par rotation du bouton (2) dans le sens antihoraire et inversement pour le déverrouillage, le verrouillage du différentiel entraîne automatiquement le passage en 4 roues motrices (4WD)

AVERTISSEMENT : L'engagement ou désengagement du pont avant, ainsi que le blocage du différentiel, ne doit jamais se faire à une vitesse supérieure à 10 km/h, sur sol adhérent ou en virage (risque de modification de la trajectoire). Ne pas utiliser la position « 4WD » sur revêtement adhérent.

Commodo droit (suite)



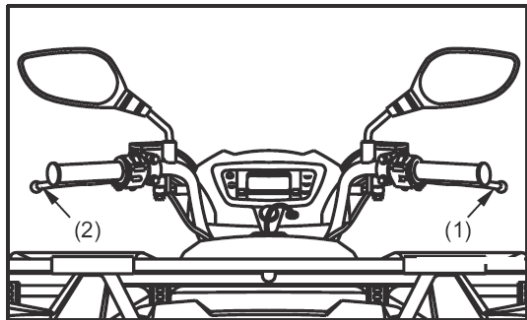
Le déplacement de la gâchette et donc la puissance moteur, peut être contrôlé par la vis d'ajustement (1).

Avant toute intervention sur la vis (1), procéder au desserrage du contre-écrou (2), en veillant à ne jamais dépasser 13 mm pour la cote (A).

La garde à la gâchette doit être de 4 à 5 mm ;

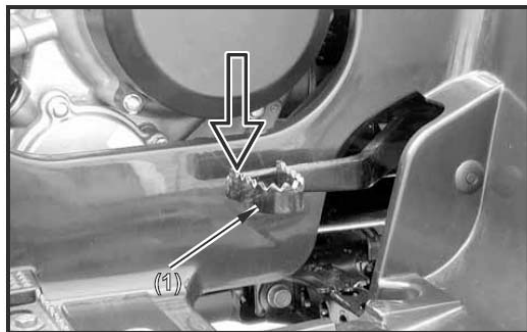
AVERTISSEMENT : Le dépassement de la cote (A) de 13mm n'apporte aucun gain de puissance mais risque de fragiliser le câble de commande et conduire à sa rupture ou à un mauvais fonctionnement de la gâchette : risque d'accident grave.

Levier de frein, pédale de frein, freins de parking guidon.



Le levier droit (1) au guidon commande le freinage des roues avant seules.
Le levier gauche (2) au guidon commande le freinage des roues arrière seules.

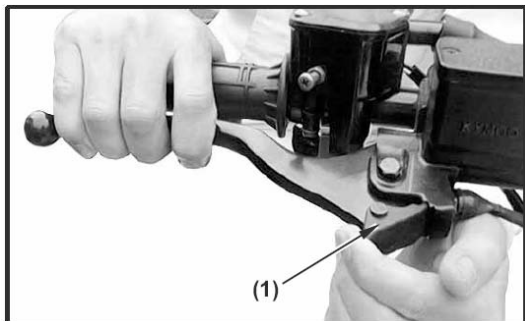
AVERTISSEMENT : toujours utiliser une technique de freinage appropriée et éviter, dans la mesure du possible, les freinages brusques sur revêtement peu adhérents.



La pédale de frein coté droit du véhicule (1) commande le freinage simultané des roues avant et arrière.

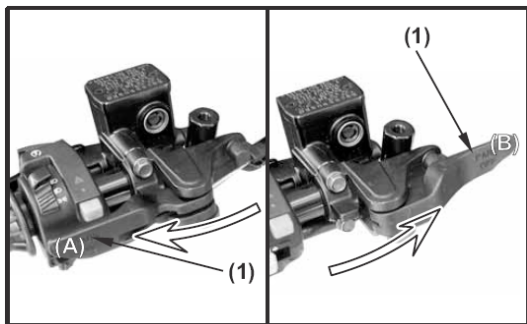
AVERTISSEMENT : toujours utiliser une technique de freinage appropriée et éviter, dans la mesure du possible, les freinages brusques sur revêtements peu adhérents.

Levier de frein, pédale de frein, freins de parking guidon (suite)



La mise en place du frein de parking hydraulique au guidon (action sur roues avant) s'effectue par verrouillage du loquet (1) après pression sur le levier de frein droit.

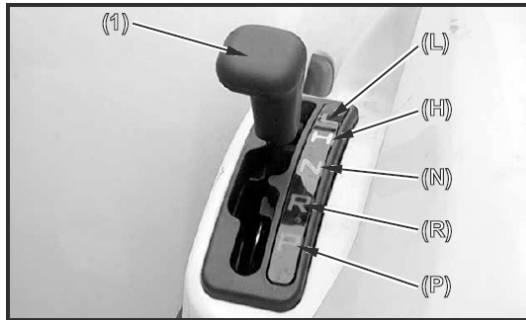
AVERTISSEMENT : ce frein de parking ne doit être utilisé que pour de courtes durées (inférieures à 30 min) sous peine d'inefficacité soudaine. Pour de plus longues durées, utiliser le frein de parking mécanique ci-dessous ou le frein de parking de la boîte d'inversion (voir p.42). S'assurer de son parfait dégagement avant de commencer tout parcours.



La mise en place du frein de parking mécanique au guidon (action sur roues arrière) s'effectue par déplacement du levier (1) de la position « B » vers la position « A ».

AVERTISSEMENT : l'efficacité de ce frein de parking est étroitement liée au réglage de sa course et à l'usure des garnitures arrière, sa vérification doit être effectuée aussi souvent que nécessaire (concessionnaire KYMCO). S'assurer de son parfait dégagement avant de commencer tout parcours (risque de détérioration plaquettes et disque de frein)

Levier de sélection, frein de parking (boîte d'inversion)



« L » : position vitesse avant courte.

« H » : position vitesse avant longue.

« N » : position neutre

« R » : position marche arrière

« P » : position frein de parking

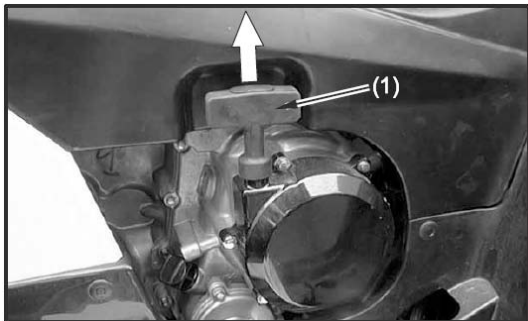
Le frein de boîte agit directement sur l'ensemble de la transmission en l'immobilisant.

Sa mise en fonction sur la position « P » est signalée au tableau de bord (voir p.35).

AVERTISSEMENT : En cas de stationnement en déclivité, toujours positionner le levier sur « P » pour assurer la parfaite tenue du véhicule et assurer une remise facile au neutre « N ». Dans le cas contraire (stationnement du véhicule en pente sur « H », « L » ou « R »), il pourra être difficile de retrouver la position « N ».

En tout état de cause, sous peine de détérioration de la transmission, toute action sur le levier de boîte, ne doit se faire que véhicule strictement à l'arrêt et moteur redescendu à son régime de ralenti.

Lanceur manuel,

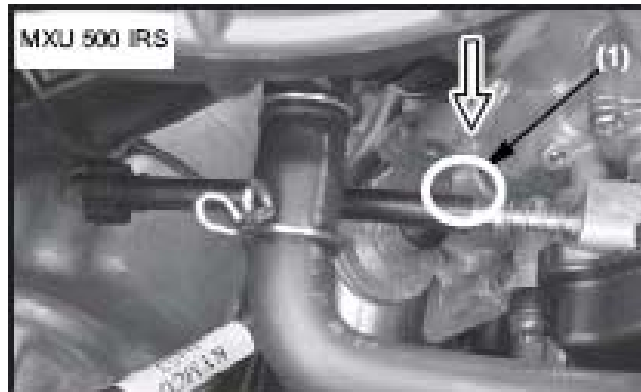


AVERTISSEMENT :

Lors de l'utilisation du lanceur, veiller à respecter le mode opératoire ci-dessous :

- mettre le véhicule au neutre (voir p.42).
- laisser la gâchette de gaz en position ralenti (voir p.38).
- dégager la poignée (1) de son support.
- effectuer une traction légère sur la poignée (1) jusqu'à sentir une résistance.
- tirer énergiquement sur la poignée (1)
- le démarrage effectué, ramener la poignée (1) doucement jusqu'à son support et la repositionner correctement pour éviter d'éventuelles pénétrations d'eau dans le mécanisme du lanceur.

Pompe d'enrichissement

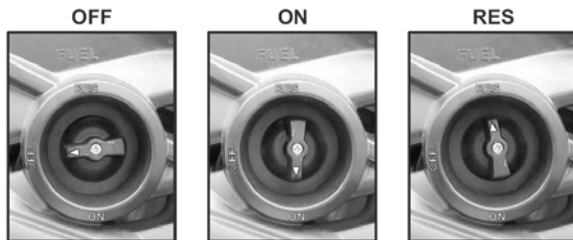


Lors de démarrage du moteur froid à des températures inférieures à -15°C , il peut être nécessaire, malgré la présence du starter automatique, d'enrichir encore la carburation.

Pour ce faire, ce véhicule dispose d'une pompe manuelle d'enrichissement (1) injectant du carburant directement et accessible coté droit du véhicule au niveau du carburateur (voir situation sur photo ci-dessus).

Utiliser de la façon suivante, pomper vers le bas 2 ou 3 fois et suivre la procédure de démarrage habituelle (voir p.43 et 49).

Robinet à carburant/prise accessoires



Position « OFF » : alimentation carburant coupée.
Position « ON » : alimentation carburant en fonction.
Position « RES » : permet de conserver 3,5L de carburant pour rallier un point essence.

RECOMMANDATION : après utilisation de la réserve et remplissage du réservoir (SP 95 ou E10), ne pas omettre de repasser sur « ON » pour éviter une éventuelle panne sèche ultérieure (consommation de l'intégralité du réservoir).

AVERTISSEMENT : fermer le robinet à carburant pour tout arrêt d'une durée supérieure à 1 heure.

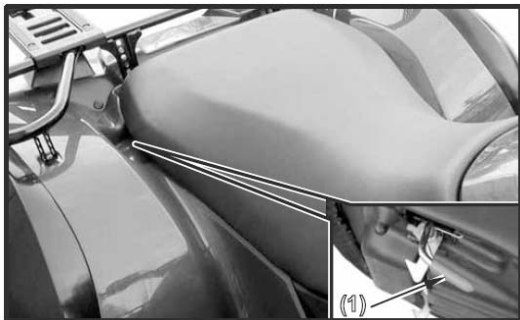


Située sur le carénage de compteur coté gauche, cette prise accessoires à une capacité de 10 Ampères.

AVERTISSEMENT : cette prise :

- ne doit être utilisée que moteur tournant, phares du véhicule éteints.
- ne doit être utilisée que pour des puissances inférieures à 120 watts / 12 volts.
- ne doit jamais être utilisée avec un allume-cigare.
- ne doit en aucun cas être remplie d'eau lors du lavage du véhicule.
- doit être protégé par son capuchon lorsqu'elle n'est pas utilisée.

Ouverture de selle



L'ouverture de la selle permet l'accès, entre autres, à la boîte à fusibles ainsi qu'à l'outillage de bord.

Pour procéder à l'ouverture, tirer vers le haut le loquet (1) accessible dans l'aménagement du carénage prévu à cet effet au niveau du coté arrière droit de la selle.

AVERTISSEMENT : la remise en place de la selle nécessite un soin particulier, engager au maximum l'avant de celle-ci au niveau des attaches réservoir et appuyer sur l'arrière. S'assurer de sa parfaite fixation avant l'utilisation du véhicule.



Boîte à fusible, outillage de bord



La boîte à fusibles (1) est accessible après ouverture de la selle (voir p.46) et ouverture du couvercle (2). Le circuit électrique de ce véhicule est protégé par 4 fusibles (description de l'avant du véhicule vers l'arrière).

- 1) : 10A : protection de la prise accessoire
- 2) : 15A : protection du circuit de charge
- 3) : 15A : protection du circuit après contact
- 4) : 15A : protection du circuit d'éclairage

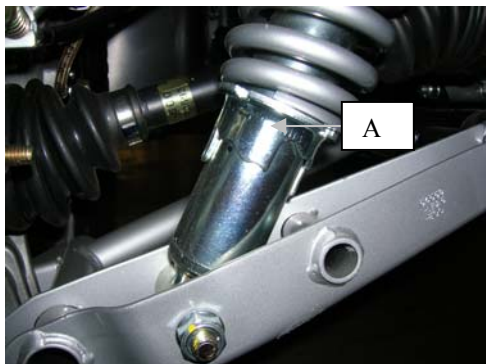
AVERTISSEMENT : ne jamais remplacer un fusible défectueux par un fusible de capacité supérieure. Toujours déterminer la cause de la fusion du fusible et remédier au problème avant de remplacer un fusible (risque d'incendie).



Le set d'outillage de bord est accessible après ouverture de la selle (voir p.46), il comprend :

- 1) : contrôleur de pression.
- 2) : clé à bougie.
- 3) : clé plate 10/12 mm.
- 4) : tournevis empreinte fente plate / Phillips.
- 5) : manche de tournevis
- 6) : étui de rangement
- 7) : Cliquet pour clé à bougie + clé 10-12 mm
- 8) : Clé de réglage amortisseur (voir p.48)

Réglage de la précontrainte des amortisseurs avant et arrière



Les amortisseurs avant et arrière de votre véhicule sont réglables en précontrainte, par rotation manuelle de la couronne « A », suivant 5 positions. Cette opération s'effectue à l'aide de l'outil fourni (voir p.47).

Attention : sous peine d'affectation de la tenue de route, les deux amortisseurs d'un même train (avant ou arrière) doivent être réglés sur la même position.

Coffre de rangement



1) Le coffre de rangement avant est situé sur l'aile avant droite du véhicule.

RECOMMANDATION : il est fortement déconseillé d'y entreposer des objets et/ou documents fragiles ou de valeur. Prendre garde à sa parfaite fermeture et le vider de l'intégralité de son contenu avant lavage du véhicule



2) Le coffre de rangement arrière est situé sous l'aile arrière droite du véhicule, charge maxi : 5 kg

RECOMMANDATION : il est fortement déconseillé d'y entreposer des objets et/ou documents fragiles ou de valeur. Prendre garde à sa parfaite fermeture et le vider de l'intégralité de son contenu avant lavage du véhicule

DEMARRAGE DU VEHICULE

AVERTISSEMENT : Avant toute utilisation du véhicule, assurer vous d'avoir effectué les contrôles quotidiens comme décrit dans les pages 19/20/22/23/24/25 et 26 du présent manuel.

- 1) Assurer vous de la présence de carburant en quantité suffisante.
- 2) Ouvrir l'arrivée de carburant (voir p.45)
- 3) Assurer vous de la présence de la boîte d'inversion en position « N » ou « P » (voir p.42).
- 4) Si moteur froid et température ambiante inférieure à -15°C, actionner la pompe d'enrichissement (voir p.44).
- 5) Actionner un frein (voir p.40 et p.41).
- 6) Actionner le démarreur (voir p.37) et laisser tourner quelques instants le moteur au ralenti afin que l'huile atteigne tous les points à lubrifier.

RECOMMANDATION : une action ininterrompue de plus de 5 secondes sur le bouton de démarreur est susceptible d'endommager celui-ci ou la batterie.

Toujours attendre au minimum 15 secondes entre 2 tentatives de démarrage successives.

CONSEILS DE CONDUITE

AVERTISSEMENT :

Préface importante : les conseils de conduite suivants n'ont pas la prétention de remplacer la formation, l'expérience ou tout simplement le bon sens, ils sont édictés dans un but purement informatif et destinés à faciliter la prise en main du véhicule.

KYMCO LUX S.A et/ou KYMCO ne sauraient être tenus pour responsable :

- d'une mauvaise interprétation desdits conseils.
- d'éventuelles erreurs typographiques modifiant le sens de ces conseils.
- de la non observation desdits conseils.
-

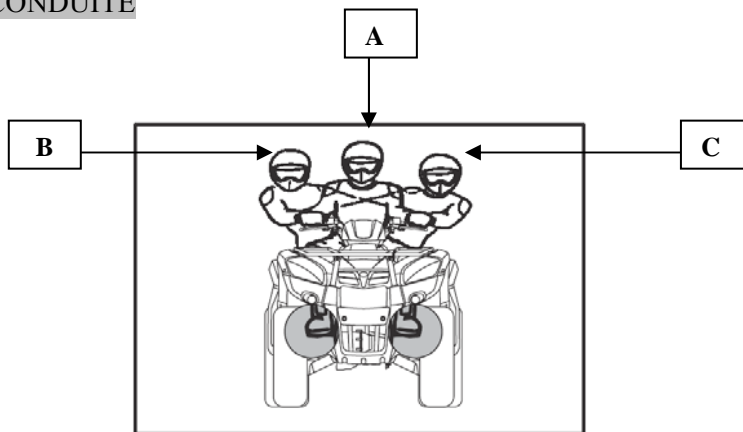
Il est vivement conseillé de se familiariser avec le maniement de ce véhicule en débutant son utilisation sur une aire dégagée et en évitant, dans un premier temps, le transport de passager.

Toujours garder à l'esprit qu'une utilisation correcte de ce véhicule passe également par un équipement sécuritaire et vestimentaire correct (casques, lunettes, gants, bottes, veste et pantalon adapté), votre concessionnaire étant à même de vous conseiller utilement dans l'acquisition d'accessoires adaptés.

En tout état de cause, il est fortement déconseillé de rouler isolé, personne ne pouvant porter assistance en cas de besoin.

CONSEILS DE CONDUITE

Virages



Véhicule vu de face.

A : position du corps lors de trajets en ligne droite.

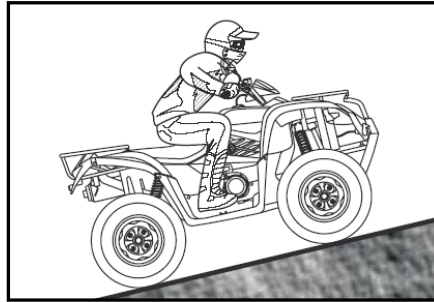
B : position du corps lors de virages à droite.

C : position du corps lors de virages à gauche.

AVERTISSEMENT : une vitesse excessive au regard de votre expérience et/ou de l'adhérence du revêtement peut provoquer le retournement du véhicule.

Toujours conserver les deux mains sur le guidon et les deux pieds en appui sur les marches pied pour un contrôle optimal du véhicule.

Montées



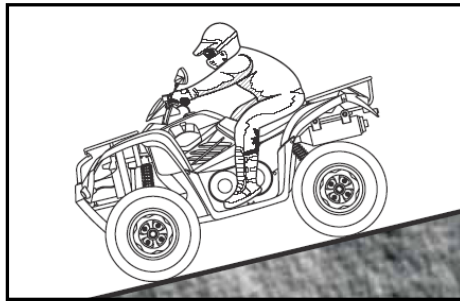
Lors du franchissement de montées en marche avant, toujours porter le poids du corps vers l'avant du véhicule en adaptant la vitesse à la visibilité, un obstacle pouvant se trouver en haut du franchissement.

AVERTISSEMENT : une vitesse excessive ou une accélération trop brusque, au regard de votre expérience et/ou de l'adhérence du revêtement peut provoquer le retournement du véhicule.

Toujours conserver les deux mains sur le guidon et les deux pieds en appui sur les marches pied pour un contrôle optimal du véhicule.

Ne jamais faire demi-tour dans une montée : risque de retournement.

Descentes



Lors du franchissement de descentes en marche avant, toujours porter le poids du corps vers l'arrière du véhicule en adaptant la vitesse.

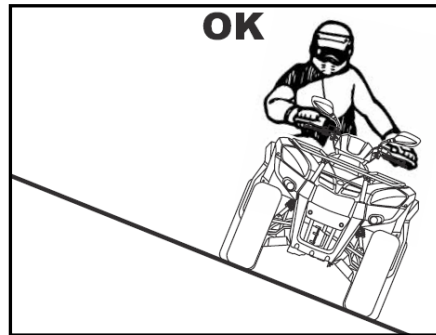
AVERTISSEMENT : une vitesse excessive ou un freinage trop brusque, au regard de votre expérience et/ou de l'adhérence du revêtement peut provoquer le retournement du véhicule.

Ne jamais utiliser le frein avant seul, donner préférence au frein arrière ou centralisé (voir p.40).

Toujours conserver les deux mains sur le guidon et les deux pieds en appui sur les marches pied pour un contrôle optimal du véhicule.

Ne jamais faire demi-tour dans une descente : risque de retournement.

Devers



Véhicule vu de face.

Lors du franchissement de devers, toujours porter le poids du corps du côté de la pente.

AVERTISSEMENT : S'il est nécessaire d'effectuer un changement de trajectoire, préférer celui-ci « nez du véhicule » à la descente pour limiter le risque de retournement.

Toujours conserver les deux mains sur le guidon et les deux pieds en appui sur les marchepieds pour un contrôle optimal du véhicule.

CONSEILS

Rodage

RECOMMANDATION : Du soin apporté aux premières heures de fonctionnement dépendra la longévité et les performances de votre véhicule.

Veillez respecter les consignes de rodage ci-dessous :

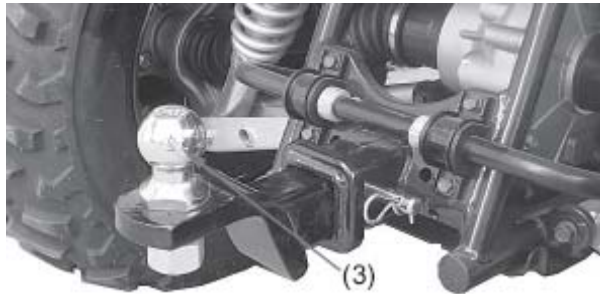
- durant les 10 premières heures de fonctionnement, ne pas dépasser 50% d'ouverture de la gâchette de gaz (voir p.40) en respectant des temps de refroidissement de 10 minutes pour chaque heure de marche, éviter les longs parcours à vitesse et charge stabilisées.
- durant les 10 heures de fonctionnement suivantes, ne pas dépasser 75% d'ouverture de la gâchette de gaz (voir p.38) en faisant varier vitesse et charge le plus fréquemment possible.

N.B : il est fortement déconseillé de tracter une remorque durant la période de rodage.

CONSEILS

Remorquage

AVERTISSEMENT : les réactions du véhicule (comportement routier, rayon de braquage, distances de freinage) sont fortement modifiées lors du transport de charges ou de remorquage, il convient d'adapter sa conduite et d'exercer une vigilance accrue.



Le dispositif de remorquage (3) est utilisable après montage d'un faisceau remorque (non fourni).
Lors des périodes d'inutilisation du système de remorquage, l'ensemble doit être enlevé du véhicule (enlèvement de la goupille de verrouillage, puis de l'axe d'attelage).

AVERTISSEMENT :

- poids maximal tractable sur voie publique : 150 kg
- poids maximum sur flèche : 16 kg.

AVERTISSEMENT : Pour une utilisation sur voie publique, la capacité de remorquage est de 150 kg, en tout état de cause, ne jamais dépasser le P.T.R.A (Poids Total Roulant Autorisé) figurant sur le certificat d'immatriculation du véhicule et se conformer au code de la route en matière de signalisation de la remorque. Lors des opérations de remorquage, il est conseillé d'augmenter la précontrainte des amortisseurs arrière (voir p.48).

CONSEILS

Treuillage (sur version équipée)

AVERTISSEMENT

Afin de préserver l'intégrité physique de l'utilisateur et/ou personne et/ou animal alentour, il convient de faire preuve de la plus grande prudence lors des opérations de treuillage, veuillez vous assurer de la parfaite assimilation des consignes ci-après avant toute utilisation du treuil.

- **Ne jamais dépasser la charge maximale admissible pour le treuil, soit 1363 kg sur la première spire d'enroulement ou 830 kg sur la dernière spire d'enroulement.**
- **Ne jamais permettre la présence d'une personne et/ou animal dans la zone immédiate de treuillage (Alentours du crochet, du câble et du véhicule)**
- **Ne jamais utiliser le treuil sans au préalable avoir inspecté l'état du câble, tout endommagement (usure, effilochage) doit interdire toute utilisation jusqu'à remise en conformité.**
- **Ne jamais utiliser le treuil pour : arrimer des charges ; transporter ou déplacer des personnes ou animaux ; effectuer des manœuvres de hissage aérien.**
- **Ne jamais, dans la situation de treuillage d'un véhicule tiers (bourbier par exemple), reculer simultanément à l'action du treuil (risque de surcharge du treuil et du câble).**
- **Ne jamais utiliser le câble pour former une boucle (autour d'un arbre par exemple) mais se munir d'une sangle adapté à la capacité de traction.**
- **Ne jamais relâcher le fonctionnement du treuil avant la fin de l'opération de treuillage.**
- **Ne jamais laisser un enfant ou adulte non informé se servir du treuil.**
- **Ne jamais modifier le treuil, ses ancrages de fixations et/ou son raccordement électrique.**
- **Ne jamais utiliser d'autres tensions d'alimentation (12 Volts, négatif à la masse).**

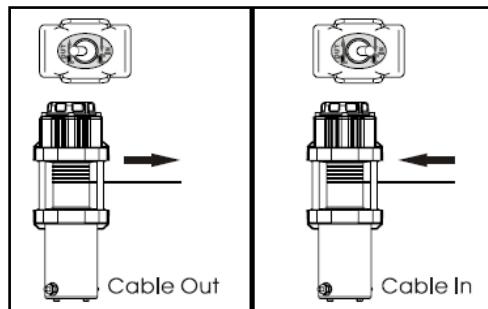
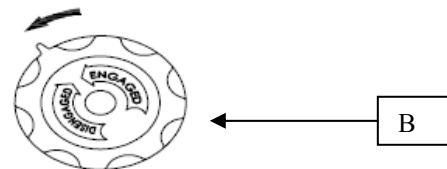
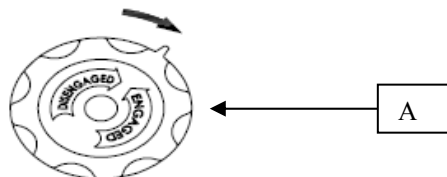
CONSEILS

Treillage (sur version équipée)

- **Toujours positionner une couverture ou une veste lourde sur le câble à proximité immédiate du crochet, ceci pour amortir une éventuelle rupture du câble.**
- **Toujours effectuer la manœuvre de treillage moteur du véhicule en marche, phares éteints, dans le cas contraire, la batterie du véhicule peut se trouver déchargée.**
- **Toujours utiliser des gants en cuir épais pour la manipulation du câble du treuil.**
- **Toujours utiliser la sangle de manutention du câble lors des opérations de déroulement ou d'accroche de ce dernier.**
- **Toujours s'assurer de la présence d'au minimum 5 spires enroulées sur le tambour du treuil avant d'utiliser ce dernier.**
- **Toujours treiller dans l'axe du véhicule, un angle trop important peut conduire au chevauchement des spires de câble sur le tambour et provoquer l'endommagement du treuil et /ou du câble et sa rupture.**
- **En cas de nécessité, il est conseillé d'utiliser une poulie intermédiaire (« mouflage ») pour ainsi réduire l'effort généré sur le treuil et câble)**
- **Dans la situation de dégagement du véhicule équipé du treuil, il est possible de soulager le treuil par le moteur du véhicule lui-même (en position vitesse courte (L) + 4 roues motrices (4WD) et différentiel avant bloqué (Lock) tout en veillant que le câble reste correctement tendu.**

CONSEILS

Treillage (sur version équipée)



Pour déverrouiller le tambour et ainsi pouvoir dérouler manuellement le câble, tourner la molette dans le sens horaire. Dans cette position (A), le tambour est désolidarisé du moteur.

AVERTISSEMENT Ne jamais faire fonctionner le treuil dans cette position.

Pour verrouiller le tambour, tourner la molette dans le sens anti-horaire. Dans cette position (A), le tambour est solidaire du moteur.

AVERTISSEMENT S'assurer du parfait engagement du mécanisme avant utilisation du treuil.

Commande de treuil au guidon :

- déplacement de l'interrupteur vers « IN » : enroulement du câble
- déplacement de l'interrupteur vers « OUT », déroulement du câble.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Moteur

TYPE	Monocylindre 4 temps refroidissement liquide, arbre à cames en tête.
CYLINDREE	498,5 cm³
ALESAGE X COURSE	92mmX75mm
RATIO DE COMPRESSION	10.5 :1
PUISSANCE	14.9 KW à 5800 t/min
DEMARRAGE	Electrique + lanceur manuel
LUBRIFICATION	Carter humide + pompe à huile
CARBURATEUR	CVK LFE9
FILTRE A HUILE	Cartouche extérieure + crépine
FILTRE A AIR	Elément mousse huilé
BOUGIE	NGK CR7E (écartement électrode 0.6-0.7mm)

N.B : caractéristiques techniques données à titre indicatif, sous réserves d'erreurs typographiques ou de modifications techniques apportées dans le but d'amélioration du produit.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Châssis

TYPE	Tubulaire acier
LONGUEUR HORS TOUT	2203 mm
LARGEUR HORS TOUT	1223 mm
HAUTEUR HORS TOUT	1240 mm
HAUTEUR DE SELLE	857 mm
EMPATTEMENT	1297 mm
GARDE AU SOL (minimale)	235 mm
POIDS A VIDE	324 kg
POIDS EN ORDRE DE MARCHE	335 kg
POIDS TOTAL ROULANT AUTORISE	555 kg
RESERVOIR CARBURANT	17 l dont 2.3 l de réserve (SP 95 ou E10)
FREIN AVANT / ARRIERE	Disques à commande hydraulique
SUSPENSION AVANT	Hydrauliques réglables en précontrainte 5 positions.
SUSPENSION ARRIERE	Hydrauliques réglables en précontrainte 5 positions.
PNEUMATIQUES AV/AR (tubeless)	25X8-12 / 25X10-12

N.B : caractéristiques techniques données à titre indicatif, sous réserves d’erreurs typographiques ou de modifications techniques apportées dans le but d’amélioration du produit.

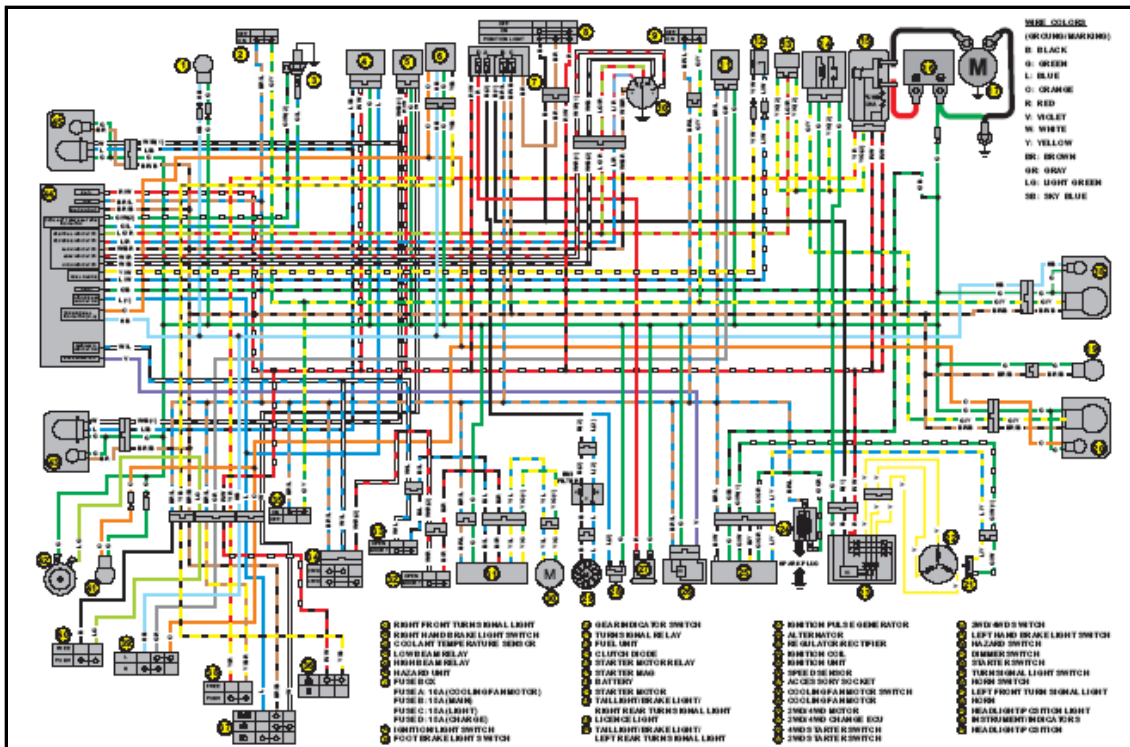
CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Equipement électrique

EQUIPEMENT ELECTRIQUE	12 volts, négatif à la masse
PRODUCTION ELECTRIQUE	Génératrice / régulateur-redresseur
ALLUMAGE	C.D.I
BATTERIE	12 Volts 18 AH
FEUX DE ROUTE / CROISEMENT	12V 35W/35W X2
FEUX STOP	12V 21W/5W X2
CLIGNOTANTS	12V 10W X 4

N.B : caractéristiques techniques données à titre indicatif, sous réserves d’erreurs typographiques ou de modifications techniques apportées dans le but d’amélioration du produit.

SCHEMA ELECTRIQUE



NETTOYAGE DE VOTRE QUAD

Pour nettoyer votre véhicule, il est formellement déconseillé d'utiliser un nettoyeur haute pression qui peut endommager certaines pièces de votre véhicule, utiliser de préférence un jet d'eau à pression domestique.

Dans certains cas d'utilisation en milieu très boueux ou poussiéreux, il est vivement conseillé de rapprocher les intervalles de maintenance périodique.

En effet, certains éléments importants et notamment, filtre à air, variateur, boîte de réduction et ensemble de transmission sont particulièrement sollicités lors de l'utilisation en conditions difficiles.

Pour de plus amples informations, se rapprocher de votre concessionnaire qui saura vous conseiller utilement en fonction de l'usage effectué avec votre véhicule.

STOCKAGE DE VOTRE QUAD (arrêt supérieur à 2 mois)

- procéder à un nettoyage et à un séchage minutieux du véhicule.
- vider la cuve de carburateur en laissant le moteur s'arrêter de lui-même, robinet à carburant sur « off ».
- déposer la batterie, la recharger et la stocker dans un endroit tempéré (voir p.8).
- procéder à la vidange du réservoir.
- Si la durée de stockage est supérieure à 2 mois, mettre les pneumatiques hors de contact du sol (chandelles).

N.B : ne jamais utiliser de carburant éventé, ou provenant de jerricans non spécifiquement prévus pour les hydrocarbures. Respecter la réglementation en vigueur au regard de l'élimination des carburants non utilisés.

EMPLACEMENT DESTINE AU COUPON DE GARANTIE



KYMCO LUX S.A.
Zone Industrielle Bommeischeuer
L-4901 BASCHARAGE
LUXEMBOURG

KYMCO
LUX

WWW.KYMCOLUX.COM